



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés rencontrées par la filière apicole

Question écrite n° 40488

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation au sujet des difficultés rencontrées par la filière apicole. Suite aux mauvaises conditions météorologiques des derniers mois, la situation de nombreuses exploitations apicoles s'avère très incertaine. En effet, le gel répété et tardif, suivi par une longue période d'humidité a nettement réduit les ressources en nectar pour les abeilles chez les producteurs de plusieurs régions. De nombreuses ruches ont dû être déplacées pour éviter la perte des élevages, avec pour corollaire des surcoûts et dans tous les cas des productions de miel et produits dérivés nettement diminuées. Face à cette situation, la filière sollicite une prise en compte particulière de ses difficultés spécifiques. Sensible au rôle de cette filière, il souhaite savoir si le dispositif « calamités agricoles » peut être activé par le Gouvernement pour accompagner les professionnels concernés en vue de pérenniser leur activité.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40488

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6105

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)